

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

### **L'Estrie est le refuge de plusieurs espèces à statut précaire**

Sherbrooke, le 21 mai 2010 – Pour souligner la Journée internationale de la biodiversité du 22 mai, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) invite les décideurs et les citoyens à porter une attention particulière aux différentes espèces à statut particulier qui partagent la région avec nous. On compte en Estrie au moins 7 espèces de poissons, 16 espèces d'oiseaux, 5 amphibiens, 6 reptiles et 9 mammifères présents sur les listes d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir. Près de 60 espèces floristiques détiennent également un statut particulier. Cette faune et cette flore, qui témoigne de la richesse et de la fragilité de nos milieux naturels, est surtout menacée par l'impact des activités humaines.

Contraste frappant avec la Montérégie et la région montréalaise, notre région est couverte de forêts, d'eau et de milieux humides à près de 80 %. À travers ces espaces naturels, on retrouve toutefois une bonne quantité de routes, terres agricoles, zones urbanisées et forêts aménagées et en exploitation. Donc, même si l'Estrie est très verte, notre impact grandissant sur les habitats naturels et les espèces qui y vivent est palpable.

La seule façon de protéger la faune et la flore est d'en préserver les habitats. Le CREE a à cœur le maintien de la biodiversité de son territoire et préconise la création de nouvelles aires protégées à perpétuité et de corridors naturels qui favorisent le déplacement des espèces. « À date, moins de 3 % de l'Estrie est protégé, alors que circulent des objectifs de protection de 10 à 12 % du territoire au Québec et ailleurs dans le monde. Nous avons encore beaucoup de travail à faire pour protéger la biodiversité du sud du Québec et le CREE souhaite travailler avec les décideurs municipaux et les organismes de conservation pour augmenter le réseau de milieux naturels protégés dans la région», affirme la présidente du CREE, madame Lyse Rouillard. Le CREE souhaite d'ailleurs collaborer prochainement avec des acteurs locaux à la protection des berges de la rivière Tomifobia (lac Massawippi), où ont été recensées des espèces menacées.

Actuellement, au Québec, 76 espèces ou populations animales sont menacées, ce qui représente plus de 10 % de la faune vertébrée. Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs vient d'annoncer la protection de 8,12 % du territoire du Québec, alors que moins d'1 % de la province était protégé en 2003. On avance dans la bonne direction. Avec de la volonté, tout un chacun a les moyens de participer à la préservation et à la protection de la biodiversité.

*Page suivante...*

## **2010 – Année internationale de la biodiversité**

L'assemblée générale des Nations Unies a décrété l'année 2010, Année internationale de la biodiversité. Dans ce contexte, le CREE souhaite aussi inviter les Québécois et Québécoises à prévoir cette année la visite de nos parcs nationaux – il y a en a trois en Estrie - et à participer aux activités de découverte qui y sont proposées. Ils auront ainsi l'occasion de renouer des liens privilégiés avec la nature, desquels ils pourront s'inspirer pour participer eux aussi aux initiatives de conservation et de mise en valeur de la biodiversité en Estrie.

### **Activités dans les parcs nationaux estriens**

Les parcs nationaux du Québec fêtent la biodiversité cette année ! Entre autres, le Parc national de Frontenac offre cet automne les samedis-rando de la biodiversité. C'est l'occasion pour les randonneurs d'explorer la biodiversité du parc. Les parcs nationaux de Mégantic et du Mont Orford ont également des activités à proposer. Les personnes intéressées par les activités dans les parcs sont invitées à visiter le [www.parcisquebec.com](http://www.parcisquebec.com) pour plus de détails.

– 30 –

### **Source et informations :**

Jacinthe Caron  
Directrice générale  
819-821-4357  
[j.caron@environnementestrie.ca](mailto:j.caron@environnementestrie.ca)